



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Les-ouvriers-victimes-des-armes-nucleaires>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Abolition des armes nucléaires > **Les ouvriers victimes des armes nucléaires**

30 mars 2015

Les ouvriers victimes des armes nucléaires

Depuis quelques années, grâce au travail opiniâtre de quelques personnes et associations, l'information sur les dangers pour les travailleurs du nucléaire est sortie du cercle restreint des personnes concernées. Il n'en est pas encore de même pour les travailleurs dans le nucléaire militaire sur lesquels pèse en plus tout le poids du secret-défense. Or, les problèmes sont identiques.

Les têtes nucléaires sont fabriquées au centre CEA de Valduc en Bourgogne. Celles destinées à être embarquées dans les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) sont ensuite envoyées en Bretagne à l'Île Longue, en éléments séparés, pour être assemblées sur les missiles par le personnel de l'antenne du CEA.



Photo : Un SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins) à quai dans la base de l'Île Longue.

Pendant un quart de siècle (de 1972 à 1996) les personnels — notamment des mécaniciens, des électriciens et des pyrotechniciens, etc. — ont travaillé sans la moindre protection et dans l'ignorance des risques au contact direct des ogives nucléaires, casse-croûtant à côté, passant des semaines entières à proximité... Pourquoi se seraient-ils inquiétés ? Selon le discours officiel il n'y avait aucun risque d'irradiation. Or, les têtes crachaient de la radioactivité !

La CGT avait dès 1979 tiré la sonnette d'alarme. Mais il a fallu attendre 1996, au terme d'une grève, pour que des mesures soient prises : mise en place de zones contrôlées autour des têtes nucléaires, fourniture de dosimètres individuels, formation à la protection radiologique, etc. Et là encore, rien ne prouve que ces mesures soient efficaces.

Conséquences : des dizaines de travailleurs sont atteints de maladies graves, parmi lesquelles des leucémies et des cancers radio-induits. Plusieurs sont morts, alors qu'ils avaient entre 45 et 60 ans. *"Combien de victimes au total, parmi les quelques 130 ouvriers qui ont travaillé autour des têtes nucléaires à la Pyrotechnie de l'Île Longue ?*, interroge Francis Tallec, ancien ouvrier de l'Arsenal. *Nous l'ignorons."*

C'est pourquoi en avril 2013, s'est constituée, à Brest, l'Antenne Association Henri Pézerat des

irradiés des armes nucléaires et leurs familles (plus d'info : www.asso-henri-pezerat.org) afin de regrouper les travailleurs malades et les aider à se défendre dans le bras de fer qui les oppose au ministère de la Défense.



L'association accuse l'armée française d'avoir exposé les travailleurs de l'Île Longue, en connaissance de cause, à de graves dangers. La faute inexcusable de l'employeur a d'ailleurs été reconnue par le ministère de la Défense lui-même, pour trois travailleurs malades. L'association réclame également l'ouverture d'une enquête indépendante sur les conditions de travail et d'exposition — passées et actuelles — à la radioactivité (et autres agents toxiques) et la levée du secret défense sur tous les aspects, notamment médicaux, de cette terrible affaire des irradiés de Brest. Mais, sur ces points, le ministère de la Défense fait la sourde oreille.

Or, comme c'est le cas pour les victimes des essais nucléaires, les informations et les témoignages démontrent bien un surcroît des cancers provoqués par les rayonnements ionisants pour les personnels exposés dont les effets délétères sur la santé apparaissent plusieurs années seulement, voire même plusieurs décennies après l'exposition.

Seul le lancement des procédures judiciaires a permis d'obtenir quelques avancées en termes de reconnaissance de maladies professionnelles. Mais le combat est long et difficile. Les décisions de justice se font attendre.

Des situations similaires doivent sûrement exister dans les autres centres du CEA où sont manipulées des matières radioactives comme, par exemple, à Valduc en Côte-d'Or. Mais souvent chacun reste isolé et la coordination entre toutes les victimes du nucléaire reste difficile. Pourtant elle est indispensable pour arriver à renverser le rapport de force en leur faveur face au déni du ministère de la Défense et du CEA.

Patrice Bouveret Directeur de l'Observatoire des Armements www.obsarm.org

FICHE D'IDENTITE DE L'ILE-LONGUE

Situation : rade de Brest. La presqu'île sert de base sous-marine à la Marine Nationale pour ses sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE)

2400

C'est environ le nombre de personnes travaillant sur le site

1965

Le Général de Gaulle décide de faire de L'île Longue le cœur de la dissuasion nucléaire



**4 SNLE EQUIPES
CHACUN DE 16 MISSILES**



"Dans le ventre de chaque sous-marin
sommeillent jusqu'à 960 Hiroshima"
Le Telegramme, 11.06.13